

FR / Marche à suivre pour l'activation des «VIP Pass Ambassadeur»

1.

Tout d'abord, veuillez vous rendre sur le site internet

www.verbier.ch/vip-pass-ambassadeur

ou scannez le code QR ci-dessous :



Il s'agit d'une page exclusivement dédiée aux détenteurs de «VIP Pass Ambassadeur».

Une fois arrivé sur la page en question, vous y trouverez toutes les informations importantes concernant le contenu de votre «VIP Pass Ambassadeur» selon la saison.

Nous attirons votre attention sur les conditions générales et d'utilisation du «VIP Pass», il est important que vous en ayez pris connaissance. Une fois le pass activé, leur acceptation de votre part est considérée comme actée.

2.

Sur la droite de cette page, vous pouvez ensuite ajouter le nombre de pass à activer dans votre panier. Vous avez la possibilité d'activer un pass maintenant et d'autres plus tard.

Une fois le nombre de pass sélectionné, cliquez sur «Dans le panier», vous serez redirigés vers la page vous permettant d'attribuer et activer vos pass.

3.

Veuillez remplir les champs suivants pour l'attribution de vos pass aux personnes désirées :

4.

Le n° à indiquer est celui se trouvant sur le verso des cartes (image point 5), avec la mention «Card-Number». Vous trouverez le nom du logement sur votre facture comme suit :

FACTURE N° 48472		Verbier, le 18 novembre 2020		
Forfaits annuel				
Description	Quantité	Prix unit.	Montant	
Forfait annuel 4 pièces (5 unités) SERENADE REZ OUEST 1	1	800.00	800.00	
Total		CHF	800.00	

Ces champs sont à remplir pour chaque VIP Pass ajouté dans le panier. Ils permettent un suivi efficace et d'éviter les cas de fraudes.

5.

Une fois cette étape effectuée et la carte attribuée, veuillez noter physiquement sur celle-ci les informations de nom/prénom/date de naissance dans les champs prévus à cet effet au verso de vos cartes :

Attention et pour rappel, une fois activés et que vous y aurez attribué une personne, les pass sont personnels, nominatifs et intransmissibles. Ils sont valables uniquement s'ils sont remplis et activés !

Et ce jusqu'à l'automne prochain.

Des contrôles seront effectués durant l'année et toute fraude entraînera des conséquences pouvant aller jusqu'à la désactivation.

C'est fait !

Vos pass sont activés, vous pouvez désormais profiter de vos avantages !

Nous restons bien entendu à votre disposition si vous n'étiez pas en mesure de pouvoir réaliser cette marche à suivre par vous-même ou si vous aviez des questions s'y rapportant.

Avec nos salutations les meilleures,

6.

Une fois les données des cartes remplies, vous n'aurez plus qu'à remplir un dernier formulaire pour l'activation concrète des pass. Cela nous permettra également de pouvoir vous contacter de manière plus efficace en cas d'éventuels soucis.

Une fois ces champs remplis, cliquez sur « réserver ».

7.

Vous recevrez rapidement une confirmation d'activation des VIP pass à l'adresse e-mail indiquée (si ce n'est pas le cas, merci de contrôler également votre boîte « courrier indésirable »).